



OUTILS, ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

En pratique

LES PAYS-BAS NOUENT DES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES ET DES MOUVEMENTS FÉMINISTES LOCAUX POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Messages clés

Les organisations de la société civile locales, telles que les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes, sont bien placées pour lutter contre les facteurs structurels et sociétaux d'inégalité de genre et inciter des changements transformateurs. Néanmoins, les organisations de défense des droits des femmes font souvent l'objet d'un rejet, elles font face à des obstacles juridiques et systématiques et sont exclues des processus de prise de décision. Elles manquent également de ressources. Le fonds ODD 5 des Pays-Bas utilise plusieurs mécanismes de financement pour établir des partenariats avec ces organisations et leur apporter un soutien dans le but d'accomplir l'égalité de genre.

Le cas « En pratique » pris pour exemple ici s'appuie sur [L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles : Orientations pour les partenaires au développement](#)

Mots-clés

Égalité des genres | Pays partenaires | Société civile | Financement

Partenaire clé

Pays-Bas

Défi

Les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes sont des acteurs incontournables de la défense de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes, et de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 destinés à ne laisser personne de côté. Toutefois, elles manquent souvent des ressources nécessaires pour mener à bien leur travail. Si les

fonds alloués à l'appui de l'égalité de genre ont globalement augmenté ces dernières années, le financement de ces organisations demeure irrégulier et limité. Des obstacles comme le manque d'accès à la technologie et à la formation, les lourdeurs administratives et l'isolement de certaines zones empêchent les ressources financières d'arriver entre les mains des organisations locales de défense des droits des femmes. En outre, gérer l'octroi de dons d'un faible montant à plusieurs d'entre elles demande du travail aux partenaires de la coopération pour le développement, même si de nouvelles initiatives sont en train d'émerger pour soutenir ces organisations.

Approche

Les Pays-Bas reconnaissent la nécessité d'avoir recours à des mécanismes de financement alternatifs à l'appui de l'égalité de genre et ont créé le fonds [ODD 5](#), doté d'un budget de près de 500 millions EUR sur cinq ans (2021-25). Ce fonds comporte plusieurs mécanismes de financement en faveur de l'égalité des genres, notamment le programme [Leading from the South](#) (LFS) et le mécanisme de don [Power of Women](#), tous deux destinés à financer les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes.

Leading from the South est une alliance de financement féministe pilotée par quatre fonds consacrés aux femmes dans l'hémisphère Sud, qui apporte des ressources et un soutien aux organisations de défense des droits des femmes et mouvements féministes, ainsi qu'aux réseaux et mouvements œuvrant en faveur des changements transformateurs propices à l'égalité de genre et à faire progresser les droits humains. Centrée sur l'autonomisation des femmes, des filles et des personnes transgenres pour en faire des actrices du changement, LFS soutient l'activisme et les efforts de lobbying en faveur des droits des femmes. La première phase de LFS (LFS I), qui s'est déroulée entre 2017 et 2020 avec un budget de 42 millions EUR, était alignée sur la [politique néerlandaise relative aux droits des femmes et à l'égalité de genre](#), ainsi que le [cadre d'action « Dialogue and Dissent »](#) du ministère des Affaires étrangères (MAE).

LFS poursuit principalement trois objectifs :

- La prévention et l'élimination des violences sexuelles et sexistes contre les femmes et les filles
- Rehausser le leadership et la participation des femmes dans la prise de décision (politique)
- Renforcer l'autonomisation économique des femmes et améliorer le climat économique à leur égard.

Résultats

Le programme LFS a réussi à apporter un **soutien direct à 290 organisations** de l'hémisphère Sud. Une [évaluation finale du programme](#) a mis en lumière les résultats suivants :

- En déplaçant le pouvoir de prise de décision vers les organisations de défense des droits des femmes de l'hémisphère Sud, le programme LFS leur a permis de s'impliquer davantage dans le processus décisionnel **et de transformer des politiques et des pratiques inéquitables en politiques et en pratiques rééquilibrant les relations de pouvoir et ouvrant des trajectoires de changement**. Le cas des pêcheuses indiennes Mukkuvar (page 45 du [rapport d'évaluation](#)) en apporte la démonstration.
- Le programme a touché et autonomisé des femmes souvent négligées par la communauté traditionnelle du développement en raison d'obstacles comme l'éloignement, le handicap, l'absence de compétences, de technologies ou de ressources.
- Le modèle de LFS **a permis de mieux soutenir de plus petites organisations locales de défense des droits des femmes** en renforçant leurs capacités, en les aidant avec les limitations réglementaires et en collaborant avec des réseaux féministes plus vastes.

- o Plus de 86 % des bénéficiaires de LFS I ont remarqué des changements importants dans leur capacité organisationnelle grâce au financement octroyé par LFS.
- o Les capacités et la visibilité accrues de certaines organisations de défense des droits des femmes soutenues par le programme leur ont permis de **contribuer aux discussions sur le climat et le genre à la Conférence des Parties** (COP25 et 26).
- o Le programme LFS, et en particulier le travail effectué par les quatre fonds consacrés aux femmes, a contribué à modifier radicalement les perceptions quant à la capacité des organisations de défense de droits des femmes et des fonds à leur égard dirigés localement à recevoir et à gérer des dons importants.

Le programme a été reconduit pour une deuxième phase (LSF II) de cinq ans (2021-25), avec un budget de 80 millions EUR. Les quatre fonds consacrés aux femmes ont déjà sélectionné près de 300 bénéficiaires et commencé à travailler avec eux.

Enseignements tirés

Le programme LFS a permis au ministère néerlandais des Affaires étrangères d'apprendre et d'exploiter la compréhension unique et approfondie que les fonds dirigés localement ont du contexte, de la dynamique, des contraintes, des besoins et des opportunités qui concernent les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes locaux. Les principaux enseignements qui en ont été tirés sont les suivants :

- o L'importance de disposer de **principes de financement accessibles, flexibles et adaptables** :
 - Les principes de financement féministes appliqués par les quatre fonds destinés aux femmes de l'alliance de LFS veillent à ce que l'octroi de leurs dons soit dicté par les besoins et les priorités du mouvement féministe.
 - L'approche de LFS pour identifier les organisations de défense des droits des femmes à financer s'attache à des domaines thématiques spécifiques alignés sur les priorités du MAE, tout en restant suffisamment large pour permettre à toute une série d'organisations de déposer une demande de financement.
 - La flexibilité des fonds permet d'allouer les ressources d'une façon adaptable et réactive, tout en restant focalisées sur les objectifs généraux du programme.
 - Il s'est avéré indispensable d'atteindre des régions non prioritaires pour la communauté internationale du développement, en particulier s'agissant des organisations de défense des droits des femmes qui travaillent dans des contextes qui leur sont hostiles et des organismes dirigés par des femmes et des personnes transgenres dans les pays à revenu intermédiaire.
- o Trouver les moyens de **cibler et soutenir de petites organisations locales de défense des droits des femmes traditionnellement exclues, et d'aider à aborder et à rééquilibrer les rapports de force** entre les financeurs de la défense des droits des femmes et leurs bénéficiaires :
 - Placer les organisations locales de défense des droits des femmes et les fonds destinés aux femmes au cœur du programme d'octroi de dons du MAE.
 - Diriger les fonds vers les coûts de fonctionnement de ces organisations leur permet de continuer à poursuivre leurs travaux et de surmonter les chocs potentiels, les changements de priorités ou les cycles politiques.

- Maintenir une relation ouverte et transparente entre les fonds destinés aux femmes et le MAE néerlandais, en s'engageant à identifier et à repenser les pratiques des relations de partenariat du développement bilatéral traditionnel.

Informations supplémentaires

Leading from the South, www.leadingfromthesouth.org/about-us.

Gouvernement des Pays-Bas (2021), *End evaluation of the policy framework Leading from the South 2017-2020*, www.government.nl/binaries/government/documenten/reports/2021/10/30/end-evaluation-of-the-policy-framework-leading-from-the-south/.

Gouvernement des Pays-Bas, *Equal rights and opportunities for women and girls*, www.government.nl/topics/development-cooperation/the-development-policy-of-the-netherlands/equal-rights-for-women-and-girls.

Gouvernement des Pays-Bas, *Making Change Happen: The Leading from the South I Programme and Women's Rights Organisations in the Global South*, www.government.nl/binaries/government/documenten/reports/2021/10/30/end-evaluation-of-the-policy-framework-leading-from-the-south/Leading+from+the+South+evaluation+Policy+Brief.pdf.

Ressources de l'OCDE

OCDE (2022), *Blended finance for gender equality and the empowerment of women and girls*, www.oecd.org/dac/2022-blended-finance-gender-equality.pdf.

OCDE (2022), *Le financement du développement pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres : un aperçu*, www.oecd.org/fr/cad/apercu-egalite-genres-apd-2022.pdf.

OCDE (2022), *L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles : Orientations pour les partenaires au développement*, www.oecd-ilibrary.org/development/l-egalite-des-genres-et-l-autonomisation-des-femmes-et-des-filles_2013737d-fr.

OCDE (2022), « Orientations sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles », *Fondamentaux de la coopération pour le développement*, <https://read.oecd-ilibrary.org/view/Orientations-sur-Egalite-des-genres-et-lautonomisation-des-femmes-et-des-filles>.

OCDE (2021), *Development finance for gender equality: the Generation Equality Forum Action Coalitions*, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/financing-for-the-gef-action-coalitions-web-june.pdf.

OCDE (2021), *Development finance towards the elimination of gender-based violence*, www.oecd.org/development/gender-development/development-finance-elimination-gender-based-violence.pdf.

Pour en savoir plus sur la coopération au développement des Pays-Bas, voir :

OCDE (2023), Examens par les pairs de la coopération au développement du CAD de l'OCDE : Pays-Bas 2023, [à venir]

OCDE (2022), « Netherlands », dans *Profils de la coopération au développement*, <https://doi.org/10.1787/2faea623-en>.

Voir d'autres exemples pratiques des Pays-Bas ici : www.oecd.org/development-cooperation-learning?tag-key+partner=netherlands.



Les Pays-Bas nouent des partenariats avec des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes locaux pour l'égalité de genre

Dernière mise à jour : 15-09-2023